

Présidence de la République

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 31 décembre 2019 portant promotion à titre exceptionnel dans l'ordre national de la Légion d'honneur

NOR : PRER1928590D

Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2019, pris sur le rapport du Premier ministre et des ministres, et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu les déclarations du conseil de l'ordre portant que les présentes promotions sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, et notamment de l'article R. 27 du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, sont promus, pour prendre rang à compter de la date de réception dans leur grade :

Ministère de l'intérieur

Au grade d'officier

M. Spitz (Éric, Henri, Georges), préfet des Pyrénées-Atlantiques. Chevalier du 7 mai 2013.

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Au grade d'officier

M. Mourou (Gérard, Albert, Louis), prix Nobel de physique, professeur d'université. Chevalier du 13 octobre 2012.